



Communiqué de presse

Le 10 Février 2015

La coopération française soutient la première filière de cachemire durable en Mongolie

Le [ministère des Affaires étrangères et du Développement international](#) (MAEDI), le [ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt](#) (MAAF) et [l'association Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières](#) (AVSF) s'unissent pour mettre en œuvre le projet : « *Lier l'amélioration des pratiques d'élevage nomade à la production d'un cachemire durable dans le désert de Gobi, en Mongolie* », avec le soutien financier du [Fonds Français pour l'Environnement Mondial](#) (FFEM)

Du cachemire durable pour protéger un environnement dégradé

Dans la région de Bayankhongor, aux frontières du désert de Gobi, l'augmentation des troupeaux et le surpâturage conduisent progressivement à la dégradation d'un environnement riche et fragile. L'objectif principal du projet est de lutter contre cette dégradation en développant la première filière de cachemire durable grâce à l'amélioration des capacités des éleveurs à mieux gérer les ressources pastorales et à l'aménagement de points d'eau pour une meilleure répartition des troupeaux.

Un projet qui concilie préservation de l'environnement et le développement

Cette initiative cofinancée par le [Fonds Français pour l'Environnement Mondial](#) (FFEM) à hauteur de 1 200 000€ sera mise en œuvre par l'association de solidarité internationale Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) en partenariat avec des coopératives d'éleveurs mongoles de chèvres.

« *Autrefois produit de luxe, le cachemire est aujourd'hui à la portée de toutes les bourses. Sa démocratisation ne va pas sans causer de dégâts dans les zones d'Asie où il est produit et où des siècles d'histoire et d'héritage sont aujourd'hui menacés par l'engouement pour cette fibre ultra fine. Mais il est encore temps de réagir en soutenant le développement d'une filière de cachemire durable* » explique Frédéric APOLLIN, directeur d'AVSF.

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, souligne que « *ce projet contribue de par son caractère exemplaire à diffuser l'agro-écologie car il permettra de concilier performance économique, sociale et environnementale au profit du développement des populations locales. Ce projet prolonge les coopérations déjà importantes entre la France et la Mongolie sur les questions d'élevage et de sécurité alimentaire* ».

Annick GIRARDIN, Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, se félicite de « *la mise en place d'un projet innovant qui contribue au développement économique et social des territoires ruraux en Mongolie et à la conservation de leur capital naturel* ».

Cette action de coopération d'un montant total de 3 600 000€ illustre parfaitement les priorités de la France dans les pays partenaires et son soutien à l'agriculture familiale à travers l'aide publique française.

Plus d'informations sur [ce projet](#) sur le site [d'AVSF](#)

Contacts presse :

MAEDI : Michel PRE / michel.pre@diplomatie.gouv.fr / 01 43 17 57 36

MAAF : ministere.presse@agriculture.gouv.fr / 01 49 55 60 11

AVSF : Christophe LEBEL / c.lebel@avsf.org / 01 43 94 73 48

FFEM : Valérie FAKIR / fakeriv@afd.fr / 01 53 44 39 41